







Annales des Sciences Politiques

Extrait

La conception populaire de la royauté en Angleterre

par Emile Boutmy



F. Pub. n°

ANNALES
DE L'ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DES PROFESSEURS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

EXTRAIT

E Boutmy : Conceptions populaires de la royauté en Angleterre

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

LES ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

paraissent depuis le 15 janvier 1886 tous les trois mois (les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre), par fascicules, grand in-8°, de 160 pages chacun.

Chaque numéro contient :

1° Plusieurs articles de fonds, dont les sujets embrassent tout le champ couvert par le programme d'enseignement : *Economie politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droit international public et privé, droit administratif, législation civile et commerciale comparées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographique, économique, ethnographie, etc.*

2° Des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages français et étrangers traitant des sciences politiques.

3° Un compte rendu des publications périodiques françaises et étrangères pour tout ce qui se rattache à son titre.

4° Le compte rendu des réunions des groupes de travail et les avis relatifs à l'École libre des sciences politiques.

PRIX D'ABONNEMENT

1 an (du 15 janvier).

Paris	16 fr.
Départements et étranger	17 fr.
La livraison	5 fr.

S'adresser, pour la rédaction et l'administration, à la librairie **FÉLIX ALCAN**, successeur de **Germer Baillière et Cie**, 108, boulevard Saint-Germain, 108.

A LA MÊME LIBRAIRIE

—

REVUE HISTORIQUE

Dirigée par G. MONOD

Maitre de conférences à l'École normale supérieure, directeur à l'École des hautes études.

14e année, 1889.

La Revue historique paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8 de 15 à 16 feuilles et forme à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

Fondée en 1876, elle a acquis, par la solidité de ses travaux, par l'abondance de ses informations, et par l'impartialité de ses jugements, une grande autorité dans le monde savant. Indépendamment des *mémoires originaux* insérés dans chaque livraison et qui sont signés des noms les plus autorisés de la science, par ses *bulletins*, ses *comptes rendus*, sa *chronique* et son *analyse de recueils périodiques*, elle fournit sur le *mouvement historique en France et à l'Etranger* un ensemble de renseignements qu'on ne peut trouver dans aucune publication analogue. Intéressante pour toutes les classes de lecteurs, la **Revue historique** est un répertoire et un guide indispensables pour les historiens de profession, en particulier pour les archivistes et les professeurs et pour ceux qui se destinent à l'enseignement.

Abonnements : Un an, Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.
Un numéro . . . . 6 fr.

La librairie Félix Alcan se charge de fournir franco, à domicile, à Paris, en province et à l'étranger, tous les livres publiés par les différents éditeurs de Paris, aux prix de catalogue.

LA CONCEPTION POPULAIRE DE LA ROYAUTÉ

EN ANGLETERRE.

On a dit, avec autant de justesse qu'il peut y en avoir dans une proposition si générale, que l'Angleterre est une république de fait sous les apparences et avec les formes d'une monarchie. Que reste-t-il de substance dans ces apparences et ces formes? Quel degré de consistance et de ténacité, quelles chances de durée conservent-elles? Quels services rendent-elles encore, qu'elles puissent invoquer contre le besoin croissant de revenir au vrai et de mettre d'accord les dehors et le fond? Questions délicates qui se résolvent en celle-ci : quelles prises a encore la royauté sur les masses? Le légiste, l'homme d'État reçoivent ici le mot d'ordre de l'homme du peuple. Dans une société qui se démocratise de plus en plus, le concept juridique et politique de la couronne ne peut pas rester essentiellement différent du concept populaire. Il tend à n'être que l'expression plus savante de la même idée. L'avenir de la forme monarchique dépend de la mesure dans laquelle elle répond aux besoins d'imagination, au tour de sensibilité, à la méthode et aux allures d'esprit, aux divinations intéressées et aux instincts héréditaires de la foule anonyme.

La monarchie a sur les autres régimes politiques un avantage très considérable : elle est la forme de gouvernement la plus aisément intelligible pour les masses populaires, la seule qui « fasse image ». — Elle donne à ceux qui ne pensent que par des sensations — le nombre en est grand encore — la sensation immédiate et simple de l'autorité. Qu'une chambre de 670 membres soit dans le pays le législateur effectif, l'auteur souverain de toutes les prescriptions générales auxquelles chacun est tenu d'obéir, c'est une notion complexe, détournée, artificielle, faite pour troubler et déconcerter les esprits qui ne sont pas rompus à l'analyse. S'ils prenaient de là seulement leur conception de la loi, ils y verraient peut-être les formes extérieures et le corps d'une règle, ils n'y sentiraient pas, avec le ton, l'accent, le geste en quelque sorte, l'âme profonde du commandement, ce je ne sais quoi devant

lequel instinctivement la volonté s'incline. Quelle puissance d'abstraction ne faut-il pas pour comprendre qu'après un débat qui doit paraître, de loin comme de près, le comble de la confusion, un surplus de bulletins jetés dans une urne, ou de personnes franchissant une porte puisse engendrer un *ordre*, c'est-à-dire cette chose une, homogène, catégorique, décisive, cet être conquérant et arrogant, qui ne prétend pas à moins qu'à déposséder chacun de lui-même et à lui imposer le sacrifice de ses préférences; ce qu'il faut de sève et de vie pour une telle victoire, sortant d'une opération abstraite, addition et soustraction, après le coup de dés d'un vote : quel paradoxe! Au contraire, il ne faut aucune puissance d'abstraction pour comprendre qu'un tel ordre sorte, vibrant et d'un seul jet, de la bouche d'une seule personne. Pour une notable majorité du peuple anglais, notamment pour les deux millions de nouveaux électeurs ruraux, le fait d'un vote dans une assemblée n'entre pas, ne demeure pas dans l'idée courante qu'ils se forment de la loi. Ils se la représentent, soit, à la manière de leurs ancêtres, comme une coutume qui vaut par la force de l'habitude, par le mystère des lointaines origines, soit comme la volonté personnelle et présente du souverain.

Ce qui vient d'être dit du législateur peut l'être à plus forte raison de l'exécutif. Les rois s'appellent volontiers les pères de leurs peuples; qu'ils le soient ou non, il est constant que l'institution a été copiée originairement sur le pouvoir paternel, c'est-à-dire sur un modèle que tout homme a connu d'enfance et que la plupart réalisent ensuite pour leur compte. Il suffit à chaque citoyen de se regarder lui-même au milieu des siens pour avoir, non pas une idée juste, mais quelque idée de l'organisation monarchique. Le gouvernement parlementaire n'a pas de prototype aussi répandu, aussi familier à tous ceux dont il réclame la soumission. Bagehot a fait cette très juste remarque, que quand Louis-Napoléon invitait les Français à choisir entre lui et l'Assemblée, c'était comme s'il leur eût donné le choix, non pas seulement entre la dictature et la liberté, mais entre le clair et l'obscur, le certain et l'innommé, entre un gouvernement et l'interrègne ou le vide. Ils pouvaient se représenter un Bonaparte à cheval, étendant la main, déployant sa voix de commandement. L'Assemblée, s'ils se la représentaient, devait leur donner l'impression d'une foule, d'un rassemblement comme il leur arrivait d'en faire eux-mêmes dans les rues, d'où ne pouvaient sortir que des clameurs confuses et des courants aveugles. Notez d'ailleurs que, même dans le pays où elle a cessé d'être absolue, la royauté a encore l'air de l'être. Les respects dont on entoure la personne royale, le langage qu'on lui tient, le langage qu'on lui prête, le costume pompeux ou l'habit militaire qu'elle porte,



tout tend à en faire une image parlante de l'autorité. L'obéissance envers elle est en quelque sorte de premier mouvement. L'obéissance ne peut être que réfléchie et raisonnée envers un Président de la République ou un Président du Conseil. Celui-ci est trop dans le même plan et au même niveau que ses ministres ou que l'Assemblée. L'ouvrier ou le rustre des champs promène ses regards sur ces habits noirs, sans bien distinguer qui est le maître. Même aujourd'hui, beaucoup de paysans anglais ne supposent pas qu'il y ait d'autre pouvoir effectif que celui de la Reine : le Parlement n'est à leurs yeux qu'une assemblée de délégués chargée d'apporter des doléances au pied du trône et de contrôler les dépenses publiques. Les ministres ne sont que les conseillers et les agents de la couronne. On essayerait en vain de faire comprendre à ces interprètes naïfs de la Constitution que le pouvoir effectif est tout entier dans le Parlement et dans le Cabinet. De même, ce que le gentleman éclairé appelle l'ordre public sanctionné par la loi est encore pour maint travailleur des campagnes la « paix de la Reine ». Corriger sa formule à ce sujet, ce ne serait pas rectifier l'idée qu'il se fait de la chose exprimée, ce serait l'obscurcir, et autant dire la mettre à néant ; car il n'est pas en état de s'en faire une plus précise et plus correcte.

Cette base puissante de la monarchie doit naturellement se désagréger et se réduire à mesure que les esprits s'exercent, se délient et s'habituent à manier des abstractions. Plus le mécanisme parlementaire s'éclaire par les progrès de l'instruction et du raisonnement plus la royauté tend à rentrer dans l'ombre. Notez ici de plus une circonstance particulière. Les associations et les meetings, qui se multiplient en Angleterre plus rapidement qu'ailleurs, sont comme autant de copies du Parlement ; ils en expliquent en quelque sorte le jeu par une démonstration quotidienne. Peu à peu la confusion cesse, l'articulation des rouages se découvre ; l'appareil compliqué devient à son tour un objet de représentation, une image. L'Anglais est comme l'homme qui, voyant tous les jours la reproduction en petit d'une machine à vapeur, finit par en connaître toutes les pièces, se les figure en mouvement et en comprend l'effet. Lorsqu'Homère, après avoir raconté que les Cyclopes n'ont pas d'assemblées, trahit par son étonnement la force du besoin et de l'habitude de se réunir chez les races helléniques, il limite implicitement l'avenir et la fortune de la royauté en Grèce et prédit sans le savoir la transformation républicaine des institutions. On peut dire pareillement que chaque association de plus, chaque *meeting* nouveau, depuis 1769, date de la première réunion publique, concourent à rendre superflue la fiction monarchique et à en préparer l'abandon, par cela seul qu'ils simplifient pour l'esprit

le gouvernement parlementaire, qu'ils rendent plus familière, plus aisément imaginable la réalité d'abord inintelligible et troublante qui se dissimulait derrière le trône.

Heureusement pour la monarchie, elle a en Angleterre des appuis psychologiques moins ébranlés et plus durables. J'ai expliqué ailleurs les raisons qui font que, dans un peuple passionné pour l'action, la masse est relativement exempte d'envie à l'égard des classes supérieures. L'*effort* étant par lui-même un bien, les inégalités de condition qui la condamnent à l'effort perdent en partie ce qu'elles ont d'irritant; l'impression qu'elles produisent est sans aigreur; par suite, elles ne sont plus qu'un principe de variété intéressante dans le tableau que la société présente aux yeux de chaque homme. Le Français ne pense guère à ses supérieurs sans un retour sur lui-même, qui trop souvent tourne au dépit et à la colère. Le personnage et la conduite du squire local, du grand noble, du prince, captivent l'Anglais sans arrière-pensée, comme ferait une représentation théâtrale. Ce qu'il y a de plus amer dans l'envie étant écarté, les esprits et les âmes du vulgaire s'attachent au jeu des différents acteurs et en tirent de l'amusement à peu de frais; c'est une récréation sans fatigue après des journées d'un labeur étroit et dur, elle répond à la curiosité sans essor, au sentimentalisme un peu plat de la race. Cela n'a jamais été plus sensible que sous le présent règne. Le sexe de la reine, qui diminue naturellement la portée de ses actes publics, n'a pas diminué sensiblement l'intérêt qu'excitent les détails les plus insignifiants de son existence privée. Au-dessus de la politique et des affaires, où règne une atmosphère si sèche, une lumière si ingrate et si décolorée, c'est un charme d'apercevoir de loin une pompe décorative, une fête qui parle aux yeux; c'est un charme plus grand de rencontrer à une telle hauteur un roman honnête, introduction à un ample tableau de famille. « Madame, disait lord Melbourne à la reine Victoria, savez-vous pourquoi votre mariage a produit une telle impression de félicité radieuse? c'est qu'on y a vu toute autre chose qu'une affaire d'État. » La reine a répondu à ce sentiment avec une confiance touchante, lorsqu'elle a publié, sur son voyage en Écosse avec le prince Albert, ce journal si vide d'intérêt, d'un art si enfantin, qui a réussi par sa candeur même. Jamais en France, du temps de la monarchie constitutionnelle, on ne se serait aventuré à imprimer un pareil livre, pas plus qu'en 1886 le « Cruise of the Bacchant », relation du voyage que les deux fils du prince de Galles venaient de faire à travers l'empire britannique. Les princes observent, prennent des notes, écoutent de la bouche de leur précepteur des explications pédantes qu'on ne manque pas de reproduire dans le texte; ils achètent à Haïti des barres paral-

lèles pour faire de la gymnastique; ils se livrent à des chasses échevelées à Gibraltar; on ne fait grâce de rien au lecteur. La publication de ce fastidieux pot pourri témoigne de la valeur que la qualité et le rang prêtent en ce pays aux moindres détails de la vie d'un prince. Le narrateur anglais a compté sur un intérêt attendri et a écrit jusqu'au bout, là où un Français aurait dès le premier mot pressenti le ridicule et renoncé à poursuivre son œuvre.

Une autre disposition d'esprit, celle-là spéciale à l'Angleterre, concourt à y conserver la monarchie. L'aptitude philosophique est extrêmement rare et de court essor chez les Anglais. Les généralisations poussées à outrance leur font éprouver une sorte de malaise; ils s'arrêtent volontiers à des notions de moyenne étendue qu'ils acceptent comme éléments premiers et indécomposables. Cela exclut toute conception égalitaire de la société. Les peuples égalitaires sont ceux qui, en présence de ce riche ensemble qu'on appelle une nation politique, l'analysent, le décomposent sans se lasser et ne sont pas satisfaits qu'ils ne soient arrivés à l'élément le plus simple, l'*individu*. Les groupes et les cadres intermédiaires laissés par l'histoire ne les arrêtent pas, les retardent à peine; ils les traversent avec entrain. L'individu seul est « selon la nature ». A la limite de l'opération, il n'y a plus que la molécule humaine, identique à elle-même dans les millions d'exemplaires qui la reproduisent. L'égalité est la loi nécessaire d'une société dont le penseur ne fait la synthèse qu'à la suite et avec les résultats d'une analyse si extrême. On voit sans peine que, sur cette surface nivelée, il ne peut y avoir de place particulière naturellement désignée, efficacement abritée, pour le trône. La royauté, si elle y subsiste, y est comme isolée et à découvert; rien ne l'annonce, ne fait pente et degrés vers elle.

Les Anglais n'ont pas le goût ni la curiosité de pénétrer si profondément; dans ce corps social qu'ils sondent, ils appréhenderaient d'atteindre la force vitale en ses sources, s'ils ne modéraient la furie du scalpel; ils craindraient de ne plus faire que l'anatomie d'un cadavre, s'ils poussaient cette anatomie jusqu'à la cellule humaine. C'est un des traits les plus significatifs de leurs généralisations politiques que l'individu ait été si longtemps sans y figurer et qu'il y tienne encore aujourd'hui si peu de place. Ils le considèrent comme un élément, non pas *naturel*, mais *artificiel*, non comme le résultat d'une analyse correcte, mais comme le résidu d'une désintégration outrée. La société qu'ils se représentent n'est pas une agglomération de personnes humaines, mais un système de classes superposées, de corporations juxtaposées. Classes et corporations sont ou ont longtemps été les termes extrêmes et indivisibles de leur analyse. Ces termes fournis

par l'histoire, une vigoureuse philosophie pratique les a consacrés tels qu'ils se présentaient, sans scruter leur substance. Une philosophie spéculative infirme, sans portée et sans exigences, n'a pas eu l'idée de réclamer une investigation plus profonde. La nation a donc été conçue comme une vaste hiérarchie qui pyramide, et c'est le roi qui en forme le couronnement. La royauté n'est que la plus élevée en dignité de ces corporations[1] dont l'ensemble forme la société politique; elle est une partie nécessaire d'un tout vivant qui se soutient par sa masse et se justifie par sa durée; elle participe à la stabilité du système entier; elle paraît comme lui « selon la nature »; elle est comprise dans le large crédit, dans l'acte de foi général qu'on accorde à cette œuvre des siècles. Il y a la même différence entre notre monarchie de Juillet et la monarchie de la reine Victoria, si analogues à tant d'égards, qu'entre le chapiteau d'une colonne, qui s'élève seule et grêle dans le vide d'une plate-forme bien horizontale, et la cime solidement assise d'une montagne qui va se prolongeant et s'abaissant sans fin, par des contreforts et des collines d'appui, et qui ne laisse que bien loin commencer la plaine.

Autre principe de vie et de ténacité procédant de la même cause : la royauté en Angleterre ne fait pas seulement partie d'un vaste ensemble, elle fait partie, elle est la tête d'une série, le premier anneau d'une longue chaîne chronologique, le point de départ et le fond de l'histoire nationale. La France ne connaît plus guère cette impression de continuité; elle n'en sent pas le besoin. Le moment présent, qui est déjà une abstraction, nos politiques rationalistes le dépouillent encore, l'isolent de tout ce qui marque son rang dans la série; ils ne prétendent pas à moins qu'à sortir du temps et à entrer dans l'absolu. L'Anglais n'estime pas que la vérité doive être cherchée en dehors de la réalité et de la vie. Cette abstraction du moment présent, il s'efforce non pas de la subtiliser encore, mais de lui donner poids, corps et substance, en la rattachant à un passé aussi long qu'il le peut concevoir. Inhabile à élever son horizon par la généralisation philosophique, il l'élargit par une sorte de généralisation historique. Il demande à l'indéfini des siècles la majesté que nous demandons à l'indéfini abstrait de nos conceptions.

Une telle manière de penser fournit à la forme monarchique un appui presque inébranlable. La royauté n'est pas seulement ici un élément dans un système complexe où tout se tient; elle est le plus

1. On sait que le mot de corporation désigne en anglais non pas seulement l'être moral constitué par l'association de plusieurs personnes vivant au même moment, mais celui que forme une *série* d'individus se succédant par exemple dans la possession viagère d'un bénéfice.

ancien élément de ce système, l'emblème de son antiquité et de sa continuité. Centre et noyau de la constitution politique, où nominalement tout procède d'elle, elle y met le sceau du passé : elle étend la magie de son immémorialité sur les institutions ses cadettes, sur les libertés mêmes qu'on a arrachées de ses mains. Les Anglais, dans leur passion d'antidater tout ce qu'ils entendent désigner au respect, ont mêlé à tout ce témoin séculaire, plus même que les documents ne les y autorisaient; ils l'ont rendue, comme alliée ou comme adversaire, présente et active en toutes leurs luttes, partie en tous leurs contrats. Elle en atteste l'ancienneté mieux que le parchemin en lambeaux sur lequel ils sont couchés. — C'est par une fiction vaine et sans écho que le parti monarchique en France représente le trône comme le garant des libertés publiques; engendrées ici de la raison et de la justice abstraite, elles répudient bruyamment cette protection et cette dépendance. En Angleterre, la royauté et les libertés arrivent ensemble et du même pas du fond de l'histoire, et nul n'aurait la pensée de les disjoindre après le long voyage qui a resserré leur union et confondu en quelque sorte leurs images dans un vague et superstitieux souvenir.

La royauté n'est pas seulement l'image de l'autorité; elle est l'auteur et le symbole de l'unité nationale. Sans elle, dans le passé, les éléments *disparates* qui ont formé la nation n'auraient pas pu se fondre; sans elle, dans le présent, ceux de ces éléments qui ne sont pas encore absorbés ou qui tendent à se désassimiler se désagrégeraient. Le Parlement a contribué à son heure et dans sa mesure à l'unité du peuple anglais; il ne l'aurait pas faite à lui seul. Maintenant encore, la masse se fendrait en maint endroit, des parties entières s'en détacheraient, si l'on ne voyait que lui dans la région du pouvoir suprême. Cela est aisé à comprendre. Dans une assemblée qui serait la plus haute autorité visible, tout se décide à la majorité des voix. Une province, une colonie, dont la représentation se trouverait en minorité dans la chambre souveraine par l'accord adverse de tout le reste sur un intérêt vital, seraient dans la condition d'un peuple soumis à la pire, à la plus humiliante et intolérable des tyrannies, celle d'un autre peuple. Leurs habitants auraient le même sentiment qu'une race vaincue qui ne s'appartient plus et que ses conquérants gouvernent. La royauté masque plus ou moins cette oppression. Les sacrifiés prennent plus aisément leur parti du sacrifice, leur résistance dégénère moins facilement en sécession, lorsqu'ils ont des facilités pour croire qu'ils n'ont affaire qu'à un seul homme, leur propre souverain traditionnel, à un maître qui est aussi celui de leurs adversaires. Ils plient sans désespoir, se redressent sans haine inexpiable sous cette volonté qui les

opprime aujourd'hui, demain opprimera les autres, et les protégera peut-être. L'oppression parlementaire, vue de face et à nu, ne leur laisse pas la ressource de ces illusions : c'est la servitude sans voile et sans euphémisme, le despotisme systématique et sans retour.

Il est plus que probable que si les colonies nord-américaines n'avaient eu de griefs que contre un roi, violateur de leurs Chartes octroyées par lui, la résistance légale la plus énergique n'aurait pas dégénéré en guerre nationale, et que les émeutes n'auraient pas tourné à la révolution. Mais, à côté du roi, elles apercevaient le Parlement, représentation d'un peuple auquel chaque génération qui passe les rendait plus étrangères; derrière le Parlement, elles croyaient entendre ce peuple, la foule, le vulgaire, disant avec jactance : « Nos sujets d'Amérique, » et se piquant de les traiter comme des gens taillables à merci. Voilà ce qui a rendu insupportables à trois millions d'hommes, matière toute prête d'une nation, des griefs en substance légers, qui, imputables au prince seul, n'eussent provoqué apparemment qu'une irritation et des violences passagères. On vit avec l'arbitraire en le combattant, en lui disputant pied à pied la place; on n'accepte pas un seul jour l'asservissement. Actuellement, la prépondérance non dissimulée et trop évidemment irrésistible de la chambre des communes dans le gouvernement est, sans aucun doute, l'une des causes qui ont rendu inévitable l'émancipation graduelle des grandes colonies nord-américaines, sud-africaines et australasiennes. Sous cette souveraineté avouée d'une assemblée britannique, la dépendance de nation à nation fût devenue trop visible et trop blessante; il a fallu relâcher le lien. D'autre part, c'est grâce à l'autorité — bien que purement officielle et formelle — conservée par la couronne, que ce qui subsiste de cette dépendance se fait accepter par des populations ombrageuses, de jour en jour plus nettement séparées de la métropole par leurs intérêts, leurs habitudes, leurs mœurs, et qui sont en voie de former comme des races nouvelles, substance d'une nationalité distincte. Quel autre obstacle ou retard à une scission déclarée que cette sorte d'union purement dynastique qui écarte leurs scrupules et sauve leur dignité? Que le choix de leur gouverneur, le désaveu des lois votées par leurs parlements particuliers, soient commis nominalement à la Reine, ils s'en accommodent sans opprobre; s'ils l'étaient dans la forme, comme dans le fond, au Parlement britannique, ni le Canada, ni le Cap, ni l'Australie, n'en prendraient leur parti patiemment.

Dans le Royaume-Uni même, la concorde dans l'union avec l'Écosse n'a pu être maintenue que par un *modus vivendi* qui laisse aux députés écossais la disposition absolue du pouvoir législatif pour

l'immense majorité des questions intéressant leur pays. C'est un petit parlement autonome qui s'isole et fonctionne à part dans le grand. L'Écosse est à la veille d'avoir un secrétaire *d'État* à elle; elle jouit virtuellement d'une sorte de *home rule* analogue à celui que réclame l'Irlande, ou que rêve par instants le pays de Galles. Il a fallu dénouer pour ne pas rompre.

En somme, on peut dire que, dans un pays où se juxtaposent autant d'éléments disparates que dans l'empire britannique, le régime parlementaire pur, sans roi, ou avec un roi pour la forme, — en d'autres termes le régime Conventionnel, — ne peut aboutir qu'à une suite de conflits patents et suraigus qui, à l'origine, auraient empêché l'unité de se faire, et qui, plus tard, l'auraient ébranlée et bientôt dissoute, si l'on n'avait eu recours à l'expédient plus ou moins avoué d'un lien purement dynastique. La présence du roi et ce qu'il garde d'autorité à côté du Parlement impérial ont maintes fois ôté aux conflits le caractère inexpiable d'une lutte de peuple à peuple, d'une sorte de combat pour la vie. La royauté, qui, dans le principe, a ménagé à l'homogénéité morale et politique le temps de se produire et de se consolider, retarde donc encore aujourd'hui, par les fictions qui reposent sur elle, le moment où les éléments non assimilés et divergents feront leur sécession. Tout Anglais qui enserre avec fierté du regard l'immensité de l'empire britannique, sent que la royauté concourt pour une grande part à l'équilibre de cette extraordinaire fabrique, et ce sentiment tient éveillée la vague conscience de ce qu'il a dû à cette même institution dans le passé. La forme monarchique est comme une raison sociale antique, respectée, qui ne gêne aucun des associés, et dont le prestige inoffensif les détourne de demander à bref délai la liquidation. Le jour où la république deviendrait le gouvernement officiel de l'Angleterre, serait bien près du jour où le Canada, le Cap, et les États australiens proclameraient leur complète autonomie, où l'Écosse et peut-être le pays de Galles comme l'Irlande réclameraient une fédération sur le pied d'égalité.

Enfin, le trône est, dans l'ordre des choses religieuses, le symbole de l'indépendance nationale. Les Anglais sont moralement, aussi bien que géographiquement, des insulaires. Ils ont une aversion et une défiance naturelle contre l'étranger; c'est leur ennemi, c'est un suspect. Que cet *outlaw* surveillé par des regards haineux se mêle de leurs affaires, s'arroge des droits, prétende à une part de souveraineté sur leur territoire, nulle nation ne s'indignera plus à fond, ne se révoltera plus énergiquement contre une telle entreprise. La Cour de Rome ne s'était permis nulle part une ingérence plus abusive. Le prodigieux succès du schisme ecclésiastique accompli par Henri VIII

a tenu, en grande partie, à ce qu'il donnait aux Anglais un dieu national, une église à eux, un pape à eux, un roi sans supérieur au dehors. L'anglicanisme n'avait pas alors de caractère dogmatique propre; il ne lui importait de se distinguer du catholicisme que par un point : le prince occupant la place du souverain pontife. Gardiens jaloux de leurs libertés à l'intérieur, les Anglais les oublièrent un instant dans l'immense satisfaction de ne plus dépendre de personne hors de leurs frontières. Cela seul leur cacha, ou parut racheter, les maux que cette révolution préparait par l'exaltation et l'extension illimitées du pouvoir royal. Le soin que prit le second des Tudors de faire déclarer par deux fois le caractère « impérial » de la couronne d'Angleterre, mot sous lequel il faut entendre que le roi n'est au-dessous d'aucun potentat étranger, marque bien le but vers lequel le chef de la nouvelle Église était à la fois suivi et poussé par toute la nation. Le schisme ne pouvait pas avoir de recommandation plus puissante. Il répondait à cette passion d'autonomie nationale dont tout Anglais était alors possédé. Plus tard, c'est moins pour lui-même que comme le plus sûr des défenseurs contre l'ennemi commun que le calvinisme a été introduit dans un établissement où sa place n'était nullement ménagée. Le sentiment religieux s'est alors développé; avec quelle sincérité et quelle génialité, nul ne le conteste; mais l'intérêt dogmatique n'a jamais fait perdre de vue l'intérêt d'État qui avait donné le premier mot d'ordre. L'acte d'émancipation nationale, acte essentiellement politique, est toujours resté présent et cher à l'esprit public. Il est pour les Anglais ce qu'a été pour les Américains depuis 1776 la « déclaration d'indépendance ». La passion qui s'y attache n'a pas connu de défaillances, et sa ferveur, sa ténacité, ont sauvé les résultats de la Révolution de 1534, pendant les périodes de détente de la foi religieuse.

On voit sans peine tout ce que la royauté a dû et doit encore de force et de prestige à cette conception. Le roi chef spirituel de l'Église, c'est la certitude que les prétentions abhorrées du siège du Rome ne sauraient revivre; la place occupée est une garantie plus sûre que la place vide. Que le trône vienne à disparaître, que deviendrait l'Église épiscopale livrée à elle-même? Cela est incertain. Une gravitation insensible la ramènerait peut-être à son centre traditionnel. Le « mouvement d'Oxford », celui de Pusey et de Newman avait décliné en partie dans ce sens. Rêve sombre et effrayant. Le trône est comme un contrepoids qui entraîne cette grande force morale dans la direction opposée, un foyer d'attraction qui la retient dans l'orbite de la vie nationale.

Aujourd'hui, ce puissant intérêt semble avoir perdu de son poids. La

tolérance régnant partout dans les lois britanniques, toutes les fonctions ouvertes aux dissidents, le Parlement peuplé de gens de toutes les confessions, juifs et athées s'y coudoyant sans que cette promiscuité fasse scandale; enfin, tout récemment, l'Église d'Irlande séparée de l'État, autant de signes que la question a cessé d'éveiller dans l'ordre politique les mêmes préoccupations et les mêmes craintes qu'autrefois, autant d'indices que les esprits n'ont plus le même besoin, pour se sentir rassurés, de la « suprématie royale », symbole et caution de l'indépendance vis-à-vis de la cour romaine. Si jamais la raison d'État d'où est issue la révolution de 1534 venait à perdre ses dernières prises sur l'opinion, si l'amollissement définitif de la foi ou le développement des sectes indépendantes faisait prévaloir l'idée que les changements d'alliance d'une Église au déclin ne tirent pas à conséquence, si cette conviction dédaigneuse apportait aux Anglais, sous une autre forme, la sécurité politique qu'ils prisent si haut, la royauté perdrait beaucoup de la recommandation, de la force et du crédit extraordinaires qu'elle a puisés depuis trois siècles dans son rôle théocratique, garantie de l'autonomie *impériale* si chère à tout sujet britannique. L'un des plus puissants contreforts de l'institution monarchique aurait fléchi.

É. Boutmy,
Directeur de l'École.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 à 3 fr. 50. Cartonnés : 4 francs. — Volumes in-8 à [illegible] fr. Cartonnés : 6 et 7 fr.

EUROPE

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Traduit de l'allemand par Mlle Dosquet. 6 vol. in-8 . . . . 42 »
Chaque volume séparément. . 7 »

Histoire diplomatique de l'Europe, depuis 1815 jusqu'à nos jours, par *Debidour*. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

FRANCE

Histoire de la Révolution française, par *Carlyle*, traduit de l'anglais. 3 vol. in-12; chaque volume. 3 50

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. 1 vol. in-12, nouvelle édition . . . . 3 fr. 50

Histoire de la Restauration, par *de Rochau*. 1 vol. in-12, traduit de l'allemand. 3 50

Histoire de dix ans, par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. . . . . 25 »

Histoire de huit ans (1840-1848), par *Élias Regnault*. 3 vol. in-8. . . . . 15 »

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 vol. in-8. 42 »
Chaque volume séparément. . 7 »

La guerre de 1870-1871, par *Boert*, d'après le colonel fédéral suisse Rustow. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

La France politique et sociale, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-8 . . . . 5 »

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 4e édition. . . . 5 »

L'Algérie, par *M. Wahl*. 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

L'expansion coloniale de la France, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. in-8 avec 19 cartes hors texte . . . . 12 »

La Tunisie, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. in-8, avec une carte en couleurs hors texte. 5 fr.

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. in-8 avec 5 cartes en couleurs hors texte (*sous presse*). 10 fr.

ANGLETERRE

Histoire gouvernementale de l'Angleterre, depuis 1770 jusqu'à 1830, par sir *G. Cornewal Lewis*. 1 vol. in-8, traduit de l'anglais. . . . . 7 »

Histoire de l'Angleterre depuis la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*, 1 vol. in-12. 2e édition. 3 50

Les quatre Georges par *Thackeray*, trad. de l'anglais par Lefoyer. 1 v. in-12. 3 50

Lombart-Street, le marché financier en Angleterre, par *W. Bagehot*. 1 v. in-12. 3 50

Lord Palmerston et lord Russel, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-12 . . . . . . 3 50

Questions constitutionnelles, par *Gladstone*, traduit et précédé d'une introduction, par *A. Gigot*. 1 vol. in-8. . . 5 fr.

ALLEMAGNE

Histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-12. 5e éd. 3 50

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-12. 3e édition . . 3 50

L'Allemagne contemporaine, par *Ed. Bourloton*. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition . . 3 50

Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de 1790 à 1815, par *Ed. Sayous*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

RUSSIE

La Russie contemporaine, par *Herbert Barry*, trad. de l'anglais. 1 v. in-12. 3 50

Histoire contemporaine de la Russie, par *G. Créhange*. 1 vol. in-12. 3 50

SUISSE

La Suisse contemporaine, par *H. Dixon*. 1 vol. in-12, traduit de l'anglais. 3 50

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*, avec préface de *Jules Favre*. 1 vol. in-8 . . . . 5 »

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Alfred Deberle*. 1 vol. in-12. 2e édition. 3 50

Les États-Unis pendant la guerre 1861-1864. Souvenirs personnels, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-12 . . . . . . 3 50

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

Eug. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 1 vol. in-12. 3e édit. précédée d'une notice de *M. Ch. Bigot*, sur l'auteur. . . . 3 50

Jules Barni. Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle. 2 vol. in-12, chaque vol. . . 3 50

— Napoléon Ier et son historien M. Thiers. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

— Les moralistes français au XVIIIe siècle. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

Emile Beaussire. La guerre étrangère et la guerre civile. 1 vol. in-12. 3 50

J. Clamageran. La France républicaine. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

E. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 4e édit. augm. 1 vol. in-12. 3 50

Marcellin Pellet. Variétés révolutionnaires. 1re série, 1 vol. in-12 avec préface de *A. Ranc*. 3 50
2e série, 1 vol. in-12. . . . . . . 3 50

Spuller. Figures disparues. 1 volume in-12. 2e édition. 3 50

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Albany de Fonblanque. L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions. Traduit de l'anglais sur la 14e édition par C. Dreyfus, avec introduction par H. Brisson. 1 v. in-8. . . . . 5 »

Benloew. Les lois de l'histoire. 1 vol. in-18. . . . . 5 »

Deschanel. Le peuple et la bourgeoisie. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Henrard. Henri IV et la princesse de Condé. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Du Casse. Les rois frères de Napoléon Ier. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Minghetti. L'État et l'Église. 1 v. in-8. 5 fr.

Louis Blanc. Discours politiques (1848-1881). 1 vol. in-8. . . . . 7 50

Philippson. La Contre-Révolution religieuse au XVIe siècle. 1 vol. in-8. 10 fr.

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

INVENTAIRE ANALYTIQUE
DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques

I. — ANGLETERRE (1537-1542)

AMBASSADES DE MM. DE CASTILLON ET DE MARILLAC

Par M. JEAN KAULEK

AVEC LA COLLABORATION DE MM. LOUIS FARGES ET GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS

Un beau volume in-8 raisin sur papier fort. . . . . **15 francs**

II. — PAPIERS DE BARTHÉLEMY

AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE (1792)

Par M. JEAN KAULEK

1 beau volume in-8 raisin sur papier fort . . . . **15 francs**

III. — PAPIERS DE BARTHÉLEMY

AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE (Janvier-Août 1793)

Par M. JEAN KAULEK

1 beau volume in-8 raisin sur papier fort . . . . **15 francs**

IV. — ANGLETERRE (1546-1549)

AMBASSADE DE M. DE SELVE

Par M. GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS

1 beau volume in-8 raisin sur papier fort. . . . . . . **15 francs**

V. — PAPIERS DE BARTHÉLEMY

AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE (Mars 1793 - Septembre 1794)

Par M. JEAN KAULEK

1 beau volume in-8 raisin sur papier fort. . . . . . . **15 francs.**

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES

AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères

I. — **AUTRICHE**, avec une Introduction et des Notes, par M. ALBERT SOREL. 1 vol. gr. in-8, sur papier de Hollande. — 20 fr.

II. — **SUÈDE**, avec une Introduction et des Notes, par M. A. GEFFROY. 1 vol. gr. in-8, sur papier de Hollande. — 20 fr.

III. — **PORTUGAL**, avec une Introduction et des Notes, par le V[te] DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. 1 vol. gr. in-8, sur papier de Hollande. — 20 fr.

IV et V. — **POLOGNE**, avec une Introduction et des Notes, par M. LOUIS FARGES. 2 vol. gr. in-8, sur papier de Hollande. — 40 fr.

VI. — **Rome**, avec une introduction et des notes, par M. HANOTAUX. 1 vol. gr. in-8, sur papier de Hollande *(sous presse.)*

LA PUBLICATION SE CONTINUERA PAR LES VOLUMES SUIVANTS :

Angleterre, par M. JUSSERAND.
Prusse, par M. E. LAVISSE.
Russie, par M. A. RAMBAUD.
Turquie, par M. GIRARD DE RIALLE.
Hollande, par M. MAZE.
Diète Germanique, par M. CHUQUET.
Bavière et Palatinat, par M. ANDRÉ LEBON.
Espagne, par M. MOREL FATIO.
Danemark, par M. A. GEFFROY.
Savoie et Mantoue, par M. ARMINGAUD.
Naples et Parme, par M. J. REINACH.
Venise, par M. JEAN KAULEK.

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

1946

